

On a trouvé il y a quelques années des sarcophages au bord de la voie romaine qui traverse le village.

La commune n'a aucune propriété.

Le cimetière a été transféré hors du chef-lieu.

Le territoire est en grande culture.

Quelques habitans fabriquent des étoffes de laine.

Contenance : Terres labourables, 284 h. 88,40. — Vergers, 0 h. 69,60. — Jardins potagers, 1 h. 27,85. — Friches, 10 h. 70,75. — Superficie des propriétés bâties, 1 h. 01,15. — Chemins, rues, places, etc., 3 h. 99,70. — Total : 302 hect. 57,45.

Distance de Breteuil, 1 myr. — De Clermont, 5 myr. — De Beauvais, 4 myr. — Marchés, Breteuil, Amiens. — Bureau de poste, Breteuil. — Population, 106. — Nombre de maisons, 22. — Revenus communaux, 36 fr.

LA HÉRELLE, *Le Hérelle, La Hérielle, La Chérelle (Herella, Harella en 1199)*, sur la limite orientale, entre *Mory-Maucrux* à l'ouest, *Chepoix* au nord, *Plainville* et *Welles-Pérennes* du canton de *Maignelay* au nord-est, *Sains-Morenvillers* du même canton à l'est, *Gannes* du canton de *Saint-Just* au sud.

Petite commune traversée, au tiers inférieur de son étendue, par un vallon qui descend au nord-ouest vers la vallée de la Noye. Des terres labourables occupent la faible partie située au sud-ouest du ravin; l'autre section est couverte presque entièrement par la forêt dite de *La Hérelle*.

Le village constitue une rue longue et sinueuse, pratiquée sur la roche dans l'axe du vallon.

*La Hérelle* était dans l'origine un domaine royal dont Philippe-Auguste fit présent en 1199 à Barthélemy de Roye qui lui avait rendu des services signalés, et qui devint en 1209 chambrier de France. Alix de Roye sa fille aînée apporta cette seigneurie en dot en 1214 à Raoul de Nesle seigneur de Flavy, de la maison duquel elle passa dans celle de Pecquigny, par le mariage de Béatrix de Nesle avec Ferry de Pecquigny seigneur d'Ailly-sur-Somme.

Marguerite de Pecquigny leur petite-fille et héritière, épousa en 1360 Hugues de Melun seigneur d'Antoing et d'Épinoy qui fut ainsi seigneur de *La Hérelle*. Isabelle de Melun leur fille s'étant mariée à Bertrand seigneur de La Bouverie; ils cédèrent ensemble en 1396 cette terre à Louis duc de Bourbon et comte de Clermont en Beauvoisis.

*La Hérelle* devint alors une châtellenie du comté, comprenant dans son ressort la paroisse de *Mory-Maucrux*.

Le connétable de Bourbon vendit le vingt-quatre mai 1517 la châtellenie à Jeanne de Poix veuve de Raoul de Lannoy, mais cette

aliénation ne tint guère, et Henri II rentré en possession de *La Hérelle*, en donna l'usufruit, d'abord à Madeleine de la Suze veuve de Joachim de la Bretonnière seigneur de Warty, puis à la reine Catherine de Médicis.

La terre fut engagée en 1569 au duc de Brunswick avec le comté de Clermont, et suivit depuis la fortune de ce comté.

La seigneurie relevait du fief des grandes Tournelles de Montdidier, possédé par la maison de Soyécourt.

Le château était une forteresse importante pendant les guerres du quatorzième siècle.

Jean de Pecquigny seigneur de *La Hérelle* tenait en 1358 pour les Anglais. « Au chastel de Hérielle, dit Froissart, se tenoit messire Jehan de Piquegny pycart qui estoit bon navarrois. Ses gens » contraignoient mallement ceulz de Montdidier, d'Arras, de Péronne, d'Amyens et tout le pays de Picardie selon la rivière de Somme (Chroniq. 1, chap. 181).

» Jehan de Pecquigny qui se tenoit en la Hérielle à trois lieues » d'Amyens voulut surprendre cette ville par trahison, il fut repoussé et brûla trois mille maisons dans le faubourg (*Ibid.* chap. 188).

» En ce tems, dit encore Froissart, trespassa assez merveilleusement au chastel de La Hérielle M<sup>re</sup> Jehan de Picquegny, et si » comme on dit il fust étranglé de son chambellan. » (*Ibid.* chap. 198.)

Cette place était si incommode que les parisiens la rachetèrent des anglais en 1361, avec la permission du régent, ainsi que plusieurs autres, moyennant cinq cents florins d'or chaque.

Elle fut ensuite prise et reprise comme toutes les forteresses de Picardie. On ignore l'époque de sa destruction.

Le village de *La Hérelle* fut brûlé par les Espagnols dans l'invasion de 1636.

La forteresse était située entre le village et la forêt au-dessus de l'église. Il n'en reste que la base peu exhaussée, mais aisée à reconnaître à cause des fossés encore bien marqués. Elle dessine un carré de cent mètres de côté. Les fossés ont dix mètres d'ouverture et cinq de profondeur; ils sont entourés d'une plateforme à escarpe. La motte déprimée au centre, recouvre de vastes souterrains. On en a extrait quantité de matériaux, grès, pierres, bois brûlés, etc.

La cure sous l'invocation de saint Nicolas était conférée par le prieur de Montdidier. C'est maintenant une succursale.

L'église comprend, comme un grand nombre d'édifices religieux en Picardie, une nef moderne, un clocher couvert d'ardoises, et un chœur élevé, construit au seizième siècle, polygone, en pierre

d'appareil et en briques, à longues fenêtres ogives géminées, tréflées; ses contreforts sont terminés en selle. Le lambris fait en 1791, imite les anciennes voûtes à pendentifs, dont il ne reste que les piliers engagés. Les pendentifs sont décorés de fleurs de lys et l'on voit sur la voûte un bonnet de liberté peint sur un faisceau avec l'inscription : *Notre union fait notre force.*

On conserve dans cette église des reliques tirées des châsses des saints Scilitains, données en 1786 par M. de Machault évêque d'Amiens. On y trouve aussi une parcelle de la vraie croix envoyée en 1785 par le pape; le même évêque accorda le onze septembre 1786 quarante jours d'indulgence à ceux qui l'adoreraient le vendredi saint et les deux dimanches après les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

On voit dans la rue dite d'en bas une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié qui sert de station dans les processions des grandes fêtes.

On a déterré des sarcophages en 1855 au lieu nommé le Bout-de-Ville.

Le presbytère est la seule propriété communale.

Le cimetière fermé de murs à hauteur d'appui tient à l'église.

Il y a dans le pays un moulin à vent, des extractions de grès et de pierre tendre.

La population est agricole.

Contenance : Terres labourables, 204 h. 79,50. — Jardins, 7 h. 53,20. — Bois, 281 h. 62,40. — Friches, 2 h. 31,10. — Vignes, 0 h. 03. — Chenevrières, 4 h. 91,05. — Rues, places, chemins, 7 h. 90,60. — Propriétés bâties, 5 h. 72,65. — Total : 512 hect. 83,50.

Distance de Breteuil, 1 myr. — De Clermont, 2 myr. 9 kil. — De Beauvais, 5 myr. 9 kil. — Marchés, *Ansauvillers, Breteuil, Montdidier, Clermont.* — Bureau de poste, *Breteuil.* — Population, 422. — Nombre de maisons, 114. — Revenus communaux, 164 fr.

LE MESNIL-SAINT-FIRMIN, *Ménil-St.-Firmin, Le Maisnil (Mansionite Sancti-Firmini)*, entre *Chepoix* au sud-ouest, *Serévillers* à l'est, *Rocquencourt* au sud, *Tartigny* au nord-ouest.

Petite commune à territoire plane, presque rectangulaire, à moitié occupé par la forêt de *La Hérelle*.

Le chef-lieu, au nord de cette forêt, est composé de deux rues disposées en forme de T.

Il y avait autrefois un château considérable appartenant à la maison d'Estournel et ensuite à celle de Hautefort qui le démolit pour le remplacer par une habitation moderne.

*Le Mesnil* fut une dépendance de *Chepoix* jusqu'au commencement du seizième siècle qu'on l'érigea en cure à la nomination de l'évêque d'Amiens.

C'est aujourd'hui une succursale.

L'église a été rebâtie en 1746 après un incendie.

On a trouvé des sarcophages au lieu dit le champ de Cercul entre la forêt et la grande route.

On rencontre des casse-têtes en silex dans l'étendue du territoire.

La route royale de Rouen à La Capelle, récemment construite, passe au nord du *Mesnil*.

La commune de *Serévillers* qui avait été réunie à celle-ci par ordonnance royale du trois octobre 1827, en a été séparée de nouveau en 1855.

La commune possède une école et une marnière.

Le cimetière qui entoure l'église est clos par des murs.

Il y a un bureau de bienfaisance.

On trouve dans l'étendue du territoire deux moulins à vent, une tuilerie, une brasserie, une sucrerie de betteraves, une fabrique de vinaigre, une distillerie, tous établissements appartenant à M. *Bazin* qui dirige aussi une exploitation agricole perfectionnée.

Contenance : Terres labourables, 238 h. 67,85. — Terres labourables plantées, 7 h. 42,45. — Jardins, 8 h. 78,35. — Bois, 184 h. 68,85. — Vergers et pépinières, 0 h. 68,95. — Pâtures, 0 h. 15,55. — Friches, 0 h. 21,70. — Friches plantées, 0 h. 02,65. — Carrières, 0 h. 16,05. — Eaux, 0 h. 01,20. — Rues, places, chemins, 9 h. 52,10. — Propriétés bâties, 4 h. 17,75. — Total : 454 hect. 53,45.

Distance de Breteuil, 9 kil. — De Clermont, 3 myr. 8 kil. — De Beauvais, 4 myr. 4 kil. — Marchés, *Breteuil, Montdidier, Ansauvillers.* — Bureau de poste, *Breteuil.* — Population, 503. — Nombre de maisons, 75. — Revenus communaux, 121 fr.

MORY-MAUCRUX, *Mori, Moiry* en 1189, *Moyri* en 1225, *Moyry, Mory-Mocrux, Mory-Montcrux* par corruption (*Moriacus*), entre *Chepoix* au nord-ouest, *Ansauvillers* au sud, Gannes du canton de Saint-Just au sud-est, *La Hérelle* à l'est.

Le territoire placé sur l'un et l'autre flancs du vallon de *La Hérelle*, présente dans la direction du sud-ouest au nord-est une étendue de près de cinq mille mètres sur une largeur d'un cinquième au plus. Il est dépourvu de bois.

Réunie par ordonnance du vingt-sept décembre 1826 à la commune de *La Hérelle*, celle de *Mory* a retrouvé en 1855 son indépendance municipale.